

Déclaration relative aux cryptoactifs

Ce formulaire s'adresse à tout contribuable (particulier, particulier en affaires, société ou fiducie) [ci-après appelé *personne visée*] qui, dans une année d'imposition ou un exercice financier donné, selon le cas, possède, acquiert, aliène (vend, cède, échange, donne, etc.) ou utilise des cryptoactifs. Le terme *cryptoactif* désigne un bien qui est la représentation numérique d'une valeur et qui existe seulement à une adresse numérique d'un registre distribué.

Si la personne visée possède, acquiert, aliène ou utilise plus d'un type de cryptoactif, vous devez considérer chaque type comme un actif distinct et l'évaluer séparément. Pour obtenir des exemples de types de cryptoactifs, voyez les renseignements à la page 6.

Avant de remplir ce formulaire, assurez-vous d'avoir répondu **oui** à la question portant sur les cryptoactifs qui figure dans la déclaration de revenus de la personne visée pour l'année d'imposition visée ou l'exercice financier visé (ci-après appelés *période visée*), soit

- à la ligne 24 de la *Déclaration de revenus des particuliers* (TP-1), dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**;
- à la ligne 19b de la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17), dans le cas d'une **société**;
- à la ligne 31 de la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646), dans le cas d'une **fiducie**.

Joignez ce formulaire à la déclaration de revenus de la personne visée.

Comment devez-vous remplir ce formulaire?

Situation	Incidence fiscale	Quelles parties devez-vous remplir?
- La personne visée possédait des cryptoactifs au début de la période visée, mais elle ne les a pas utilisés au cours de cette période et elle n'en a pas acheté ni reçu d'autres. OU - La personne visée ne possédait pas de cryptoactifs au début de la période visée, mais elle en a acheté ou reçu au cours de cette période (autrement que dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise) et elle ne les a pas utilisés.	Aucune	1, 2, 3 et 7
- La personne visée possédait des cryptoactifs au début de la période visée et les a utilisés au cours de cette période, mais elle n'en a pas acheté ni reçu d'autres. OU - La personne visée ne possédait pas de cryptoactifs au début de la période visée, mais elle en a acheté ou reçu au cours de cette période dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et elle les a utilisés. OU - La personne visée ne possédait pas de cryptoactifs au début de la période visée, mais elle en a acheté ou reçu au cours de cette période dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise sans les utiliser.	La personne visée a réalisé un gain (ou une perte) en capital provenant de cryptoactifs avant le 25 juin 2024 .	1, 2, 3, 4.1 et 7
	La personne visée a réalisé un gain (ou une perte) en capital provenant de cryptoactifs après le 24 juin 2024 .	1, 2, 3, 4.2 et 7
	La personne visée a gagné des revenus (ou subi des pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs.	1, 2, 3, 5 et 7
	La personne visée a gagné des revenus (ou subi des pertes) de location provenant de cryptoactifs.	1, 2, 3, 6.1 et 7
	La personne visée a reçu des revenus d'intérêts provenant de cryptoactifs.	1, 2, 3, 6.2 et 7

IMPORTANT

Si la personne visée a effectué plus d'une transaction, joignez à ce formulaire un état détaillé des transactions effectuées pour chaque type de cryptoactif utilisé et sur lequel figurent les renseignements sur la personne visée inscrits à la partie 1. Reportez le résultat des calculs à la ligne correspondante de la partie 4, 5 ou 6.

Si la personne visée déclare plus de quatre types de cryptoactifs, utilisez un autre exemplaire de ce formulaire. Remplissez la partie 4, 5 ou 6 et joignez-la au formulaire.

L'utilisation des cryptoactifs peut avoir des incidences fiscales si, notamment,

- ils sont utilisés pour acquérir des biens et des services;
- ils sont convertis en devise monétaire;
- ils sont échangés contre un autre type de cryptoactif;
- ils sont vendus ou donnés;
- ils sont loués ou prêtés.

De plus, il peut y avoir des incidences fiscales si la personne visée exploite une entreprise de minage de cryptoactifs et qu'elle reçoit une récompense en contrepartie des services rendus.

Pour obtenir plus de renseignements sur les incidences fiscales liées à l'utilisation de cryptoactifs, l'application de la TPS/TVH et de la TVQ ainsi que la tenue des registres et des pièces justificatives ou pour savoir comment déclarer correctement les revenus ou les gains (ou les pertes) provenant de cryptoactifs, consultez notre site Internet à revenuquebec.ca.



1 Renseignement sur la personne visée

Cochez la case correspondant à la personne visée et fournissez les renseignements demandés.

1

☐

Particulier ou particulier en affaires

Nom de famille

2

Prénom

3

Numéro d'assurance sociale (NAS)

4

Numéro d'identification

5

6

☐

Société

Nom de la société

7

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

8

Numéro d'identification

9

Dossier

IC 0001

Numéro d'entreprise fédéral (NE)

10

R C

11

☐

Fiducie

Nom de la fiducie

12

Numéro d'identification

13

Numéro de compte de la fiducie

14

Adresse de la personne visée

Appartement

19

Numéro

20

Rue, case postale

21

Ville, village ou municipalité

22

Province

23

Code postal

24

Ind. rég.

25

Téléphone

Poste

Inscrivez le nom de la personne, au sein de la société ou de la fiducie, avec qui nous pouvons communiquer pour obtenir de l'information.

Nom de famille

26

Prénom

27

2 Renseignements sur la période visée

Année d'imposition visée

28

Exercice financier visé

Du

29

au

30

A A A A

A A A A M M J J

A A A A M M J J

3 Renseignements sur la possession de cryptoactifs

La personne visée possédait-elle des cryptoactifs à la fin de la période visée? 31 ☐ Oui 32 ☐ Non



4 Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs

4.1 Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs et réalisés avant le 25 juin 2024

Remplissez cette partie si la personne visée a réalisé un gain (ou une perte) en capital provenant de cryptoactifs avant le 25 juin 2024.

Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
33		34	
A – Total des produits de l'aliénation ¹		B – Total des prix de base rajustés ²	
35		36	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
37			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif	
		38	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
41		42	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
43		44	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
45			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		46	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
49		50	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
51		52	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
53			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		54	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
57		58	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
59		60	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
61			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		62	
Additionnez les montants des lignes 38, 46, 54 et 62.			
Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs et réalisés avant le 25 juin 2024 =			
65			

Dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**, reportez le résultat de la ligne 65, qu'il soit positif ou négatif, à la ligne 21 de l'annexe G.

Dans le cas d'une **société**, assurez-vous de reporter le résultat de la ligne 65, qu'il soit positif ou négatif, dans l'annexe CO-17S.232, « État de l'aliénation d'immobilisations ». Ensuite, reportez le gain en capital **imposable** qui figure dans cette annexe à la ligne 40 du formulaire *Revenu net fiscal* (CO-17.A.1).

Dans le cas d'une **fiducie**, reportez le résultat de la ligne 65, qu'il soit positif ou négatif, à la ligne 217 de l'annexe A s'il s'agit d'une fiducie personnelle, à la ligne 2217 de l'annexe A.1 s'il s'agit d'une fiducie autre que personnelle ou à la ligne 19 du formulaire *Vente présumée applicable à certaines fiducies* (TP-653) dans certains cas.

1. Pour obtenir plus de renseignements sur le produit de l'aliénation d'un cryptoactif, consultez le guide *Gains et pertes en capital* (IN-120).

2. Pour obtenir plus de renseignements sur le prix de base rajusté d'un cryptoactif, consultez le guide *Gains et pertes en capital* (IN-120).



4.2 Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs et réalisés après le 24 juin 2024

Remplissez cette partie si la personne visée a réalisé un gain (ou une perte) en capital provenant de cryptoactifs après le 24 juin 2024.

Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
66		67	
A – Total des produits de l'aliénation ³		B – Total des prix de base rajustés ⁴	
68		69	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
70			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif	
		71	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
74		75	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
76		77	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
78			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		79	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
82		83	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
84		85	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
86			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		87	
Type de cryptoactif		Nombre total d'unités	
90		91	
A – Total des produits de l'aliénation		B – Total des prix de base rajustés	
92		93	
C – Total des dépenses engagées pour l'aliénation			
94			
Montant de la ligne A moins ceux des lignes B et C		Gain (ou perte) pour un type de cryptoactif +	
		95	
Additionnez les montants des lignes 71, 79, 87 et 95.			
Gains (ou pertes) en capital provenant de cryptoactifs et réalisés après le 24 juin 2024 =		98	

Dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**, reportez le résultat de la ligne 98, qu'il soit positif ou négatif, à la ligne 121 de l'annexe G.

Dans le cas d'une **société**, assurez-vous de reporter le résultat de la ligne 98, qu'il soit positif ou négatif, dans l'annexe CO-17S.232, « État de l'aliénation d'immobilisations ». Ensuite, reportez le gain en capital **imposable** qui figure dans cette annexe à la ligne 40 du formulaire *Revenu net fiscal* (CO-17.A.1).

Dans le cas d'une **fiducie**, reportez le résultat de la ligne 98, qu'il soit positif ou négatif, à la ligne 1217 de l'annexe A s'il s'agit d'une fiducie personnelle, à la ligne 2217 de l'annexe A.1 s'il s'agit d'une fiducie autre que personnelle ou à la ligne 19 du formulaire *Vente présumée applicable à certaines fiducies* (TP-653) dans certains cas.

3. Voyez la note 1.
4. Voyez la note 2.



5 Revenus (ou pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si la personne visée a exploité une entreprise et gagné des revenus (ou subi des pertes) d'entreprise provenant de cryptoactifs.

Dans le cas d'un **particulier en affaires** ou d'une **fiducie**, joignez à la déclaration le formulaire *Revenus et dépenses d'entreprise ou de profession* (TP-80) ou les états financiers. Si la personne visée a exploité plusieurs entreprises, joignez le formulaire TP-80 ou fournissez des états financiers pour chacune d'elles.

Type de cryptoactif		Revenus bruts		Revenus nets (ou pertes nettes)	
99		100		101	
102		+ 103		+ 104	
105		+ 106		+ 107	
108		+ 109		+ 110	
Additionnez les montants des lignes 100, 103, 106 et 109.		Revenus bruts =		111	
Additionnez les montants des lignes 101, 104, 107 et 110.		Revenus nets (ou pertes nettes) =		112	

Dans le cas d'un **particulier en affaires**, reportez les résultats des lignes 111 et 112 respectivement aux lignes 16.1 et 26.1 de l'annexe L.

Dans le cas d'une **fiducie**, reportez les résultats des lignes 111 et 112 respectivement aux lignes 55a et 55 du formulaire TP-646.

Dans le cas d'une **société**, vous n'avez pas à reporter les résultats des lignes 111 et 112 dans le formulaire CO-17 ou tout autre formulaire connexe. Toutefois, vous devez les inclure dans les revenus nets (ou les pertes nettes) de la société.

6 Revenus (ou pertes) de bien provenant de cryptoactifs

6.1 Revenus (ou pertes) de location provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si la personne visée a gagné des revenus de location de biens provenant de cryptoactifs. Notez que les revenus nets (ou les pertes nettes) correspondent aux revenus bruts de location **moins** les dépenses engagées pour gagner ces revenus.

Type de cryptoactif		Revenus bruts		Revenus nets (ou pertes nettes)	
113		114		115	
116		+ 117		+ 118	
119		+ 120		+ 121	
122		+ 123		+ 124	
Additionnez les montants des lignes 114, 117, 120 et 123.		Revenus bruts =		125	
Additionnez les montants des lignes 115, 118, 121 et 124.		Revenus nets (ou pertes nettes) =		126	

Dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**, reportez les résultats des lignes 125 et 126 respectivement aux lignes 168 et 136 du formulaire TP-1.

Dans le cas d'une **fiducie**, reportez les résultats des lignes 125 et 126 respectivement aux lignes 58a et 58 du formulaire TP-646.

Dans le cas d'une **société**, vous n'avez pas à reporter les résultats des lignes 125 et 126 dans le formulaire CO-17 ou tout autre formulaire connexe. Toutefois, vous devez les inclure dans les revenus nets (ou les pertes nettes) de la société.



6.2 Revenus d'intérêts provenant de cryptoactifs

Remplissez cette partie si la personne visée a reçu des revenus d'intérêts provenant de cryptoactifs.

Type de cryptoactif		Revenus d'intérêts	
127		128	
129		+ 130	
131		+ 132	
133		+ 134	
Additionnez les montants des lignes 128, 130, 132 et 134.		Revenus d'intérêts =	135

Dans le cas d'un **particulier** ou d'un **particulier en affaires**, reportez le résultat de la ligne 135 à la ligne 130 du formulaire TP-1.

Dans le cas d'une **fiducie**, reportez le résultat de la ligne 135 à la ligne 61 du formulaire TP-646 et inscrivez le code 07 à la ligne 61a.

Dans le cas d'une **société**, vous n'avez pas à reporter le résultat de la ligne 135 dans le formulaire CO-17 ou tout autre formulaire connexe. Toutefois, vous devez l'inclure dans les revenus nets (ou les pertes nettes) de la société.

7 Signature

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents joints sont exacts et complets.

Nom	Signature	Date	Ind. rég.	Téléphone
-----	-----------	------	-----------	-----------

Renseignements

Exemples de cryptoactifs

Cryptoactif	Description
Cryptomonnaie	Cryptoactif utilisé comme moyen d'échange ou pour acquérir des biens ou des services, généralement de manière indépendante du système bancaire. Certaines cryptomonnaies peuvent être converties en devise monétaire. L'émission de la cryptomonnaie et les transactions en cryptomonnaie reposent sur la technologie des chaînes de blocs.
Jeton de titres	Cryptoactif qui peut tirer sa valeur d'une action ou d'une obligation traditionnelle sous-jacente ou d'une autre occasion d'investissement basée sur la chaîne de blocs.
Jeton non fongible	Cryptoactif qui est généralement associé à l'art numérique, mais qui a de nombreuses autres utilisations, telles que la représentation d'objets dans des jeux basés sur la chaîne de blocs et la propriété fractionnée de biens immobiliers.
Jeton utilitaire	Cryptoactif qui remplit une fonction précise, par exemple en donnant accès à un produit ou à un service sur la plateforme où les jetons ont été créés. Les jetons utilitaires ne sont pas conçus pour servir de moyen d'échange, même s'ils peuvent avoir une valeur pécuniaire. Par exemple, un jeton utilitaire peut permettre aux utilisateurs d'accéder à une plateforme de stockage décentralisée.

Pénalités

La personne visée peut encourir des pénalités si elle ne respecte pas ses obligations liées au formulaire TP-21.4.39. Voyez le tableau ci-dessous.

Type d'omission ou d'erreur	Pénalité
Omission de produire le formulaire TP-21.4.39	25 \$ par jour que dure l'omission, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ après la date d'échéance de production de la déclaration de revenus pour la période visée
Omission de fournir un ou plusieurs renseignements sur le formulaire TP-21.4.39	100 \$ par renseignement manquant sur chaque formulaire TP-21.4.39 à fournir
Transmission d'un ou plusieurs renseignements erronés	100 \$ par renseignement erroné sur chaque formulaire TP-21.4.39 rempli

